



## La Région Bourgogne-Franche-Comté et EDF renouvellent leur convention-cadre de partenariat au service d'un territoire décarboné.

**Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Luc REMONT, Président Directeur Général d'EDF, ont renouvelé leur coopération pluriannuelle en faveur de la transition énergétique et écologique, du développement de l'emploi, de l'économie et de l'innovation en Bourgogne-Franche-Comté, dans la continuité de la convention signée en 2018.**

Par cette signature, la Région et EDF affichent leur volonté commune de poursuivre leur coopération pour promouvoir le sujet de la transition énergétique et écologique auprès des collectivités et entreprises du territoire, la transition énergétique étant une des priorités de la Région qui a pour ambition de devenir à terme une « région à énergie positive » qui mise à la fois sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables.

D'une durée de 3 ans, la convention couvre l'ensemble des champs nécessaires à l'atteinte de la neutralité carbone de la Bourgogne-Franche-Comté en 2050 et s'articule autour de 5 axes :

- Décarbonation des bâtiments,
- Développement de la production locale d'énergies renouvelables,
- Contribution au dynamisme industriel de la région et soutien aux innovations,
- Renforcement des filières de formation industrielles et techniques,
- Renforcement des coopérations régionales sur les thèmes d'intérêt commun.

Chaque axe fait l'objet d'un suivi des actions entre la Région et EDF.

Pour Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté : « *Le renouvellement de ce partenariat entre la Région et EDF marque une nouvelle étape et doit permettre d'unir nos forces pour orienter, convertir et adapter nos territoires à l'impératif de planification et transition écologiques. Il comprend par ailleurs de nouveaux engagements sur la formation, afin d'agir mutuellement sur les besoins de compétences pour opérer ce virage.* »

Luc REMONT, Président Directeur Général d'EDF a déclaré : « *La relation durable et de confiance engagée entre EDF et la Région Bourgogne-Franche-Comté se poursuit avec le renouvellement de ce partenariat pour accélérer la transition énergétique du territoire en construisant des solutions locales innovantes et la décarbonation par l'électrification des usages. La Région Bourgogne-Franche-Comté peut compter sur les 7000 collaborateurs d'EDF engagés sur le territoire pour l'accompagner en mettant à sa disposition leurs expertises reconnues en matière de production d'électricité bas carbone, de solutions d'efficacité énergétique et de décarbonation de l'industrie.* »

### A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 434 TWh, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 40,9 millions de clients <sup>(1)</sup> et a réalisé un chiffre d'affaires de 139,7 milliards d'euros en 2023.

*(1) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison.*

### A propos de la Région Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne-Franche-Comté fait de la transition énergétique une priorité. En 2024, la Région consacre plus de 26,8 M€ à cette politique. A ce titre, la collectivité a réalisé une feuille de route pour la transition énergétique, adoptée en 2022. Cette feuille de route mobilise l'ensemble des politiques de la Région pour élaborer des propositions et contribuer à la mise en œuvre des objectifs de la transition énergétique. Les actions proposées reposent sur les trois piliers de la transition énergétique pour l'atténuation du changement climatique : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables et de récupération. Les actions proposées en 2023 ont fait l'objet d'un bilan dans la perspective d'une nouvelle feuille de route pour la période 2025-2030 qui intégrera aussi les éléments de la feuille de route régionale sur la territorialisation de la planification écologique.

### CONTACTS PRESSE

#### EDF

Isabelle Maille-Ferrieres - [isabelle.maille-ferrieres@edf.fr](mailto:isabelle.maille-ferrieres@edf.fr) - 07 61 81 82 33

#### REGION BFC

Marie Souverbie - [marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr) - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - [laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr) - tél 03 81 61 61 08